



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2016**

**Présents :** Christiane DUVERNAY - Gérard BUONO - Marie-Thérèse LAGRANGE - Jean-Jacques GATEAUD - Joël GROSJEAN - Christiane CLAUDE - Chantal COURDIOUX - Dominique DASSONVILLE - Pierre-Yves FICHET - Patrick LYOT - Jean-Marc TRAHAND.

**Convoqués en séance ordinaire le 04 avril 2016 à 20 h 00.**

**Excusés ayant donné pouvoir :** Roland SCHULTZ à Pierre-Yves FICHET - Thibaut FOUGERAS à Marie-Thérèse LAGRANGE - Denis BERTHOUD à Gérard BUONO.

**Absente :** Valérie TARDY

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Gérard BUONO

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 18/03/2016, le conseil délibère.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Affectation des résultats - Budgets Commune - Assainissement - Gîte de Domange
- 2- Vote des taux des taxes communales
- 3- Vote des budgets : Commune - Assainissement - Gîte de Domange
- 4- Devis divers
- 5- Informations diverses

Mme le Maire ajoute un point à l'ordre du jour : Vente d'un bien immobilier issu du domaine privé de la commune

\*\*\*\*\*

**1<sup>ER</sup> POINT : AFFECTATION DES RÉSULTATS**

**1.1 BUDGET COMMUNAL**

Le conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015,

	Résultat de clôture 2014	Affectation 2015	Résultat de l'exercice 2015	R.A.R. 2015	Solde des R.A.R.	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
INVEST.	- 190 186.33 €		112 377.51 €	<b>Dépenses 61 184 € Recettes 0.00 €</b>	- 61 184 €	<b>- 77 808.82 €</b>
FONCT.	169 009.96 €	169 009.00 €	198 747.70 €			
	- 21 176.37 €		311 125.21 €			

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2015, soit la somme de 198 748 € au C/1068.

**1.2 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015,

	Résultat de clôture 2014	Affectation 2015	Résultat de l'exercice 2015	R.A.R. 2015	Solde des R.A.R.	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
INVEST.	22 967.98 €	0 €	10 941.87 €	<b>Dépenses 40 000 € Recettes 23 139 €</b>	- 16 861 €	<b>16 778.85 €</b>
FONCT.	80 584.62 €	0 €	16 988.20 €			
	103 282.60 €		27 930.07 €			

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2015, soit la somme de 97 572.82 € au C/002.

**1.3 BUDGET ANNEXE GITE DE DOMANGE**

Le conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015,

	Résultat de clôture 2014	Affectation 2015	Résultat de l'exercice 2015	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
INVEST.	- 17 421.87 €	0.00 €	9 996.80 €	<b>- 7 425.07 €</b>
FONCT.	25 909.35 €	17 421.00 €	-3 230.15 €	<b>5 258.20 €</b>
	8 487.48 €		6 766.65 €	

DECIDE d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2015, soit la somme de 5 258 € au C/1068.

## 2<sup>ème</sup> POINT : VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition :

Compte tenu que les taux n'ont pas subi d'augmentation depuis 2009 (TH = 8.90 % - TF = 13.63 % - TFNB = 41.22 %)

Vu les baisses des dotations de l'Etat et plus particulièrement la DGF à savoir :

2014 = 74 026 € / 2015 = 55 373 € / 2016 = 39 711 € soit une baisse de 46.35 % entre 2014 et 2016,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS,

DECIDE d'augmenter les taux d'imposition par rapport à 2015 soit :

- Taxe d'habitation = 9.34 % (soit une augmentation de 4.95 %)
- Foncier bâti = 14.13 % (soit une augmentation de 3.67 %)
- Foncier non bâti = 41.22 % (taux inchangé)

CHARGE Madame le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

## 3<sup>ème</sup> POINT : VOTE DES BUDGETS 2016

Mme le Maire présente au Conseil Municipal les budgets qui s'équilibrent respectivement, en dépenses et recettes, à savoir :

### 3.1 BUDGET PRINCIPAL :

Fonctionnement : 807 990 €

Investissement : 555 970 €

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à 13 voix POUR et 1 ABSTENTION : VOTE ledit budget et PRÉCISE que le budget principal est voté par chapitre tant en fonctionnement qu'en investissement.

Mme le Maire propose à l'assemblée le vote des subventions (associations locales et extérieures) pour un montant de 17 000 €. Elle précise que le versement sera effectué fin juin 2016

Après examen des demandes, le conseil municipal approuve les propositions d'octroi de subventions comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITION 2016	NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITION 2016
A.D.I.L.	50	FOYER RURAL	1800
A.D.M.R.	1879	France ADOT 71 - Don organes	50
A.N.A.C.R.	40	LE PATRIMOINE IGEEN	250
AMICALE DONNEURS SANG VAL LAM.	100	LES AMIS DE LA MOUGE	50
AMAP DU MACONNAIS	50	LYCEEN EN CŒUR DE SAONE ET LOIRE	50
ASS.PORTAGE DE REPAS	905	PAPILLONS BLANCS	50
ASS CLOS BARDOT	100	PREVENTION ROUTIERE	80
AU CŒUR DE DOMANGE	3000	PEP 71	50
SOCIETE DE CHASSE AURORE	50	RESTAURANT SCOLAIRE	4896
CFA AUTUN	50	RESTO CŒUR	50
CIFA MERCUREY	150	REVEIL IGEEN	300
CLUB DE L'AMITIÉ	350	SECOURS POPULAIRE	50
COMITE CONTRE LE CANCER	50	SOU DES ECOLE D'IGE	500
EAU VIVE ANIMATION	50	VIDE JARDINS D'IGE	200
FDSR 71	50	VIDE JARDINS D'IGE (subvention de démarrage)	150
FOOTBALL CLUB	1600	<b>TOTAL</b>	<b>17 000</b>

### 3.2 BUDGET ANNEXE - ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement : 153 275 €

Investissement : 242 210 €

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité : VOTE ledit budget et - PRÉCISE que le budget principal est voté par chapitre tant en fonctionnement qu'en investissement.

### **3.3 BUDGET ANNEXE - GITE DE DOMANGE :**

**Fonctionnement : 25 855 €**

**Investissement : 19 202 €**

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité : VOTE ledit budget et PRÉCISE que le budget principal est voté par chapitre tant en fonctionnement qu'en investissement.

### **4<sup>ème</sup> POINT : ALIÉNATION D'UN BIEN ISSU DU DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE**

Mme le Maire propose de mettre en vente la grange dite « Rochel », bien immobilier privé appartenant à la commune, cadastrée section I n° 446 pour 100 m<sup>2</sup> (grange) et I n° 1102 pour 38 m<sup>2</sup> (jardinet) située rue Favier.

Elle rappelle à l'assemblée que chacun a pu visiter le bâtiment.

Vu que ce bien est issu du domaine privé de la commune,

Vu les possibilités d'aménagement de ce bien (100 m<sup>2</sup> au sol, possibilité de créer 3 niveaux),

Mme le Maire propose de mettre le bien à la vente au prix de 44 000 € négociables et de charger l'étude de Maître CHATELOT- FAVRE TAYLAZ à Lugny de s'occuper de cette vente.

Après débat, exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de mettre en vente le bâtiment susnommé au prix de 44 000 € négociables,
- CONFIE à l'étude de Maître CHATELOT-FAVRE TAYLAZ de Lugny la vente de ce bien (publicité, recherche d'acquéreur potentiel, acte de vente).

### **5<sup>ème</sup> POINT : DEVIS DIVERS**

- ⇒ Acquisition d'un taille haies - devis VSM pour 3 propositions de matériel - Les offres seront étudiées avec le service technique avant validation.
- ⇒ Acquisition d'une faucheuse débroussaileuse - Devis NOREMAT pour 24 900 € HT + reprise de l'ancien matériel (ROUSSEAU) pour 7 500 €. Accord à l'unanimité
- ⇒ Pose des potelets et des barrières - Devis ETS pour 2 195.40 € - Le devis sera négocié avant acceptation - Accord à l'unanimité.
- ⇒ Un point d'éclairage public au Clos Bardot à modifier - Devis estimatif du SYDESL pour 250 € - Accord à l'unanimité.

En attente d'autres devis du SYDESL pour modification de l'éclairage public sur le parvis de l'église, à la Chapelle de Domange et la suppression d'un éclairage public sur deux, rue de la Tour Mailly.

### **6<sup>ème</sup> POINT : INFORMATIONS DIVERSES**

- Monsieur GROSJEAN informe :
  - Concernant le schéma directeur d'assainissement, les mesures de débit ont commencé,
  - Suite à la réunion du SIVOM du Mâconnais le 29 mars 2016 (gestion et aménagements des bassins versants « Mouge » contrat de rivières), il a été décidé de réaliser deux projets d'études pour :
    - Ouvrage Moulin Igé (rue du Vieux Moulin) en vue de la restauration de la continuité piscicole et sédimentaire. Etude à la charge du SIVOM et travaux financés par les propriétaires.
    - Ouvrage carrière d'Igé (emprise Bernardin) en vue d'étudier la possibilité de restauration et de sur-inondation. Etude à la charge du SIVOM et travaux financés par les propriétaires.

Afin de faire un point sur ces projets d'études, M. DA SILVA du Contrat de Rivières sera présent en mairie le 28 avril 2016 à 10 h 00.

- La commission MAPA se réunira le jeudi 14 avril 2016 à 9 H 00 en mairie pour l'ouverture des plis reçus suite à l'appel d'offre pour le marché d'aménagement de divers bâtiments publics.
- Point sur les travaux en cours : les travaux d'accessibilité des trottoirs du bourg (en partie) reprendront la semaine prochaine.
- Déplacements doux : la CAMVAL projette une liaison Igé / Grottes d'Azé. Pour étudier ce déplacement, une commission communale se réunira prochainement.
- Assemblée générale de l'Association Départementale des Communes Forestières de S&L le mardi 26 avril 2016 à Cluny.
- Vide Jardins d'Igé, dimanche 17 avril 2016
- Trail à la carrière d'Igé, dimanche 05 juin 2016. A cette occasion, TRMC recherche des signaleurs. Merci de vous faire connaître en mairie.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 22 H 52.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 28 avril 2016 à 20 h 00.**